

Scolarité obligatoire

Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS



Gilles Monney
président COMOS

MANDAT

La commission pour la production et la distribution des moyens scolaires (COMOS) fait partie de l'UMER et est chargée d'exécuter les décisions de la Conférence en matière de réalisation, de diffusion, de distribution, de gestion de stocks et de réimpressions des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et l'éducation préscolaire.

La COMOS a traité des thèmes suivants :

- conseil technique en vue de la réalisation des MER *Mathématiques 1^{re}-8^e, SHS 9^e-11^e et Français 1^{re}-8^e* ;
- réalisation de *Mathématiques 1^{re}-2^e – jeux de surfaces*, des MER *Mathématiques 6^e, Géographie 11^e – version définitive* et *Histoire 10^e – version définitive* ;
- travaux liés au stockage, à la réimpression, la diffusion et la distribution des moyens d'enseignement et ressources didactiques existantes ;
- participation active, par le biais de sa représentante jurassienne, aux travaux de la commission de gestion (COGEST) chargée d'examiner et de préavisier à l'intention de l'AP-CIIP les comptes annuels, le budget et le plan financier pluriannuel.

Thèmes traités

Données factuelles

Durant l'année 2021, la COMOS s'est réunie 2 fois par visioconférence, les 21 janvier et 25 mars et à 4 reprises en présentiel, les 17 juin, 7 octobre, 4 et 25 novembre.

Présidence : Gilles Monney (GE).

Secrétariat : Séverine Erard (SG-CIIP).

Mutation des membres : Jean-Marc Golay (NE) a pris sa retraite en juin. Natacha Schild (VD) a rejoint la commission en janvier.

La COMOS